

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°11 du 13 juin 2017



### Pluies du 06 au 12 juin :

Les pluies ont été plus rares que les semaines précédentes sur l'ensemble de la région et ont apporté de 2 à 10 mm le 6 juin, auxquels il faut ajouter quelques mm supplémentaires (au plus 2) le 9 juin.

### Prévisions du 14 au 19 juin :

En dehors d'un passage orageux annoncé pour la journée de jeudi, la tendance reste globalement sur un temps sec avec des températures toujours élevées (jusqu'à 32-33°C le week-end prochain).

Source Météo France

### STADES

Avec cette alternance de pluies et de chaleur, la vigne trouve toutes les conditions pour continuer à se développer de façon très soutenue.

Dans les situations les plus précoces, les baies se rapprochent à grande vitesse de la taille d'un pois. Dans les vignes les plus tardives, la floraison s'achève.

Sur le réseau, le stade le plus fréquemment noté se situe à baies de 2-3 mm.

2017 conserve toujours son caractère d'année précoce et cela devrait encore s'accroître avec les conditions climatiques estivales prévues pour les 7 prochains jours.

### MILDIU

**Situation au vignoble :** Dans tous les vignobles, la situation a sensiblement évolué depuis la semaine dernière, avec l'apparition de quelques taches correspondant aux contaminations du 29 mai au 3 juin. Pour les pluies du 5 au 9 juin (faibles cumuls), les symptômes s'exprimeront dans les prochains jours.

- **Saône et Loire :** le mildiou a fait son apparition dans 10% des parcelles du réseau (14 cas sur 147 parcelles observées) sous forme de taches éparses. 2 TNT sont également concernés ainsi que plusieurs parcelles hors réseau. Le nord du département (Côte Chalonnaise et Couchois-Maranges) semble légèrement plus impacté.

- **Yonne :** là aussi, la présence de mildiou est notée dans 10% du réseau BSV (53 parcelles suivies) avec seulement à chaque fois 1 à 2 taches décelées par parcelle. Seule 1 situation du Chablisien apparaît un peu plus concernée (une dizaine de taches).

- **Nièvre :** de très rares taches ont été observées et seul un témoin non traité révèle une attaque plus significative (1 cep sur 10 touché, avec plusieurs taches sur ceps concernés),

- **Côte d'Or :** dans la très grande majorité des situations, le mildiou reste absent. Dans les quelques parcelles très localisées des bas de Puligny-Chassagne où des taches avaient été découvertes fin mai, une nouvelle sortie de symptômes parfois conséquente est observée (jusqu'à une tache par cep en moyenne).

- **Franche-Comté :** le mildiou est présent sous forme de taches éparses dans quelques parcelles essentiellement du Sud-Revermont jusqu'au centre Jura. Une parcelle non traitée à Beaufort présente une attaque plus marquée (1 tache tous les 10 ceps). Enfin en Haute Saône, 1 tache a été découverte.

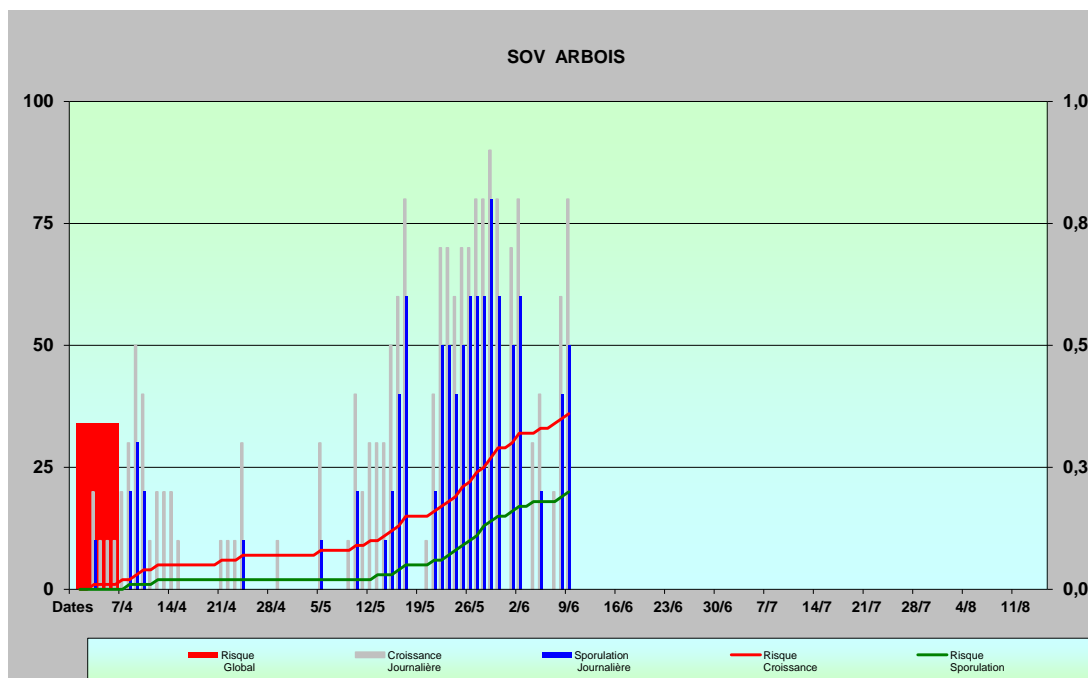
**Remarque :** l'apparition de symptômes au cours de la semaine écoulée concerne principalement des vignes en protection cuprique ou des parcelles en défaut de protection lors des contaminations du 29 mai au 03 juin. Dans la plupart des cas, ces nouvelles taches sont fraîches et pas ou très partiellement sporulées.

**Analyse de risque :** malgré l'apparition de quelques symptômes dans les différents secteurs du vignoble au cours de la semaine écoulée, le risque demeure faible. Le mildiou est en effet encore absent dans la plupart des parcelles et les vignes sont correctement protégées (pas de difficultés de passage).

**Très localement, là où des taches sont observées plus fréquemment, le risque peut être qualifié de modéré** et il convient d'être attentif à l'évolution de la maladie.

Les grappes demeurent sensibles au mildiou jusqu'à leur fermeture complète.

### OÏDIUM



La situation a peu évolué depuis la semaine dernière.

Sur 245 parcelles observées dans le réseau BSV, seules 8 d'entre elles révèlent la présence de taches d'oïdium. Hors réseau, quelques symptômes ont aussi été détectés très ponctuellement.

La situation en détail est la suivante :

- **Franche-Comté** : 5 parcelles touchées dans le Jura, dont 2 TNT. Attaque comprise entre 1 et 2% à l'exception d'1 TNT du côté de Montaigu qui atteint déjà 18% de feuilles attaquées,
- **Côte d'Or** : réseau et hors-réseau, une dizaine de situations où détection de taches. Attaque comprise entre 1 et 3%, à l'exception d'1 TNT du côté de Corgoloin qui atteint déjà 17% de feuilles attaquées,
- **Saône et Loire** : détection de l'oïdium uniquement dans 2 TNT (3 à 5%) ainsi qu'1 parcelle hors réseau de Farges les Macon (2 taches),
- **Yonne** : 1 parcelle déjà identifiée la semaine dernière, avec une fréquence d'attaque de 3%,
- **Nièvre** : aucun symptôme d'oïdium détecté à ce jour.

Même si quelques taches ont fait leur apparition, la situation à ce stade reste extrêmement saine au regard des années passées. A ce jour, le risque oïdium demeure faible.

Rappelons toutefois qu'en tous secteurs, la vigne est toujours dans la période de grande sensibilité à l'oïdium et qu'il convient de maintenir un minimum de vigilance.

### BLACK-ROT

La situation reste très saine en tous secteurs :

- en Saône et Loire, aucun symptôme n'a encore été observé,
- dans la Nièvre, de très rares nouvelles taches sont signalées,
- dans l'Yonne et la Côte d'Or, les toutes premières taches viennent d'être découvertes (1 tache dans 1 parcelle à chaque fois),
- pas d'évolution en Franche-Comté, la présence de black-rot sur feuilles reste anecdotique.

**La pression black-rot demeure faible.** En tous secteurs habituellement sensibles, les grappes rentrent dans leur période de grande sensibilité.



### BOTRYTIS

Le stade "chute des capuchons floraux-baies de 2-3 mm" à partir duquel le risque botrytis doit être pris en considération, est atteint dans la plupart des parcelles, voire dépassé dans les situations les plus précoces. **L'effeuillage précoce (à partir de nouaison) constitue une mesure prophylactique qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.**

### VERS DE GRAPPE

En secteurs précoces, le début du vol de cochylis 2<sup>ème</sup> génération est imminent.

### COCHENILLES

Le début des essaimages de larves de cochenilles bohémiennes, lécanines et floconneuses a été noté dans certaines parcelles précoces de Saône et Loire et de Côte d'Or concernées par ces ravageurs. Dans les parcelles très infestées (nombreux boucliers visibles sur les baguettes pour les lécanines et floconneuses), il convient de surveiller l'évolution des niveaux de populations.

### CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

**Rappel** : l'arrêté préfectoral et les stratégies de lutte sont consultables sur le site de la DRAAF : <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-et-Bois-noir>

**1<sup>er</sup> traitement** : dans les zones soumises à une lutte insecticide obligatoire par arrêté préfectoral, quelle que soit la stratégie (3-1 ou 2-1), le 1<sup>er</sup> traitement qui vise les larves, tant en viticulture conventionnelle que biologique, est à réaliser cette semaine (12-16 juin).

**En parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes**, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. Le premier est également recommandé cette semaine (12-16 juin).

**En pépinières**, la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

### **PROCHAIN BSV : MARDI 20 JUIN**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Château de Santenay, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, BioBourgogne, SICAVAC, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, SVJ, CA39, Interval, Terre Comtoise, Vignoble Guillaume, JP Salomon

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.